



Compte rendu de la réunion du comité directeur du 14/04/26 à 18 h A la maison des sports Auxerre.

Liste des présents :

PERROT JEAN-FRANCOIS – C.T. AUXERROIS, **DUPAS DOMINIQUE** - A.S. HERY VELO, **PELISSON JACQUES** – C.T. AUXERROIS, **ETIENNE LIONEL** - CHEVANNES V.T.T. LOISIRS, **DUCHAMP GILLES** -ASPTT, **TRAMEAU RAYMOND** – CYCLO DU COULANGEAIS, **LAVANCHY JEAN CLAUDE**– ASHERY VELO, **PARCHEMINIER MONIQUE** – CYCLO CHARMOY, **FOULAULT MICHEL** – CYCLO CLUB ST FARGEAU, **GIRARDIN JOSIANNE** - INTREPIDE PUISAYE BLENEAU CYCLO -, **MICHEL CHATON** - USCC CHARNY CYCLOTOURISME

Excusé : **BARROIS OLIVIER** - C.T. MARTINOTS

Jean-François revient sur la dernière AG du COREG BFC. Un nouveau président siège depuis les dernières élections. A noter que la prochaine olympiade en 2028, la parité homme femme devra être respectée. Une nouvelle prérogative de la sécurité routière est entrée en vigueur, elle stipule que les groupes de cyclotouristes passent de 20 à 10 vélos. Cela signifie que les tribunaux en cas de recours pourront s'appuyer sur cette préconisation.

Point sur la formation Sécurité Assurance du 21/02/26 :

Les participants ont formulé de bons commentaires sur les échanges et les apports. La partie sécurité a été moins intéressante. Discussion sur l'obligation de déclarer un accident sous un délai de 5 jours. Les nouveaux écrans sont plus compliqués et il faut avoir toutes les pièces nécessaires pour valider un dossier d'accident.

Point sur les finances :

La demande de subvention au CD 89 pour un montant de 400 € (fonctionnement) n'a pas aboutie.
La demande d'aide au FDVA (Fonds de développement de la vie associative) pour un montant de 1000 € est en attente de réponse.
La FFVélo a reversée 1100 euros au titre des licences et des points acquis par le Comité Départemental.
La dernière grosse dépense est de 483 € pour l'AG du CODEP à St Fargeau.
Un rendez-vous est programmé avec le Crédit mutuel début mai pour voir les conditions pour bénéficier d'une carte bancaire gratuite et l'adhésion à Pay-Asso.

Effectifs :

271 licenciés soit + 6 par rapport à la situation de l'année dernière à la même date. Le nombre de clubs est inchangé.

Concentration CODEP 89 2026 :

La date est fixée au 10 Juin 2026.
Le lieu prévu sera le parc des Sources à Druyes les Belles Fontaine.
Le restaurant « La Ginguette » situé dans le parc des sources a été choisi pour organiser le repas froid servi sur place. L'entrée, le plat et le dessert sera au choix (avec minimum 2 options). Le prix est de 17 €, l'apéritif sera à la charge du CODEP89. En cas de mauvais temps la Ginguette prévoit un abri.
Le prix demandé à chaque participant sera de 15 euros avec règlement sur place.
Les inscriptions seront prises en ligne sur le site du CODEP sur lien suivant : [concentration 2026](#)
Une visite guidée d'une heure environ sera proposée en lien avec la mairie, elle concernera le bas du village (pas de découverte du Château pendant la visite). Cette visite sera gratuite à partir de 14 h.

Le vin sera vendu au pichet (rouge, rosé, ou blanc) avec parcimonie !

Une relance par mail sera faite prochainement.

Quelques personnes seront invitées gracieusement au repas (guide, maire, etc)

Point sur les randos de l'année 2026 :

Une discussion concerne le calendrier des randos dans l'Yonne. On constate que des dates se chevauchent entre les différentes Fédération (FFVélo, UFOLEP, FFC) et les organisations non affiliées.

Le CODEP89 va tenter de contacter les autres FEDE pour limiter ces doublons qui pénalisent tous les organisateurs.

Randonnées Permanentes :

Le CODEP89 a validé la rando **LES LAVOIRS EN PAYS TONNERROIS** auprès de la FFVélo. Les inscriptions sont possibles sur le site du CODEP.

Le club des CTA à présenté tous les dossiers pour labelliser 5 randos permanentes : Les sources de l'Yonne, Le tour de l'Yonne, Le tour d'Auxerre, Les coteaux de l'Auxerrois et Auxerre Vézelay. Une commission de la FFVélo doit statuer sur ces rando ce mois d'Avril.

Questions diverses :

Prochaine réunion le 25/09/26 à 18 h Maison des sports 8 rue Joffre 89000 Auxerre (parking d'Aldi).